

# FORTIS BANQUE

## BNP PARIBAS émet de nouvelles Obligations à 5 ans en euro

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, lance une nouvelle offre publique d'obligations, libellées en euro et offrant un coupon annuel de 4,05% (brut) pendant 5 ans. Sur la base du prix d'émission de 101,685%, le rendement actuariel est de 3,675% (brut).

**BNP PARIBAS**

L'émetteur des obligations est BNP Paribas (avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le "Groupe").

Le Groupe (dont BNP Paribas est la maison mère) est un leader européen des services bancaires et financiers. Il comprend environ 162.000 salariés, dont 126.000 sont basés en Europe. Le Groupe occupe une position de premier plan dans trois domaines principaux: la banque de financement et d'investissement, la gestion d'actifs et services, et la banque de détail. Il opère dans 85 pays et a une forte présence au sein de tous les principaux centres financiers. Il est présent partout en Europe dans tous ses secteurs d'activité, la France et l'Italie constituant ses deux principaux marchés domestiques de banque de détail. BNP Paribas a une présence significative et croissante aux Etats-Unis et des positions fortes en Asie et sur les marchés émergents. (Source: BNP Paribas)

A ce jour, le Groupe bénéficie des notations long terme suivantes: "Aa1" de la part de Moody's Investors Services Inc., "AA" de la part de Standard and Poor's Ratings Services et "AA" de la part de Fitch Ratings.

### COMMENT SOUSCRIRE?

**La période de souscription court du 14 avril au 23 avril 2009.** Une clôture anticipée est toutefois possible.

Vous pouvez souscrire à ces nouvelles Obligations via **PC banking ou Phone banking** (au 02 433 40 32), ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis Banque.**

Pour obtenir les documents relatifs à ces Obligations ou toute information complémentaire, entrez dans une agence Fortis Banque, contactez le **Service Clients au 02 433 40 32** ou consultez notre site internet [www.fortisbanking.be/emissions](http://www.fortisbanking.be/emissions) (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

# Principales caractéristiques de ces Obligations

<b>Emetteur</b>	BNP Paribas.
<b>Rating du Programme EMTN de l'Émetteur<sup>1</sup></b>	Moody's: Aa1 / Standard & Poor's: AA / Fitch: AA.
<b>Offre</b>	Ce document est rédigé dans le cadre de l'offre publique en Belgique. Les restrictions de vente applicables aux Obligations émises sont reprises dans le Prospectus de Base.
<b>Profil de risque</b>	Sur la base des critères établis par Fortis Banque, les Obligations sont destinées à l'investisseur présentant un <b>profil de risque conservateur à neutre</b> . Les Obligations peuvent également convenir à des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil. Plus d'informations sur les profils de risque sur <a href="http://www.fortisbanking.be/epargneretplacer">www.fortisbanking.be/epargneretplacer</a> (cliquez ensuite sur "établir votre profil d'investisseur"). Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un spécialiste en conseils financiers et fiscaux et, le cas échéant, à s'abstenir d'investir.
<b>Montant</b>	L'Émetteur envisage d'émettre des Obligations pour un montant total de minimum 50 millions EUR, ce montant pouvant cependant être réduit en fonction des résultats de l'offre à la fin de la période de souscription.
<b>Titres</b>	- Valeur nominale: 1.000 EUR. - Code ISIN Obligations: XS0424114006. - Titres au porteur, régis par le droit anglais. Pas de livraison physique possible.
<b>Intérêts</b>	- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 28 avril de chaque année et pour la première fois le 28 avril 2010. - L'investisseur recevra un coupon annuel brut de 4,05%. - Le rendement actuariel brut sur prix d'émission <sup>1</sup> s'élève à 3,675%.
<b>Echéance</b>	28 avril 2014, soit une durée de vie de 5 ans.
<b>Date d'émission et de paiement</b>	28 avril 2009.
<b>Prix d'émission</b>	101,685% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 1% et une commission de souscription de 0,875%).
<b>Prix de remboursement</b>	100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de défaut de l'Émetteur.
<b>Cotation</b>	Les obligations émises seront cotées sur la Bourse de Luxembourg.
<b>Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique<sup>3</sup></b>	- Les revenus des Obligations encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire pour les investisseurs privés. - Pas de taxe sur opérations de bourse sur le marché primaire. - Taxe sur opérations de bourse à la vente et à l'achat sur le marché secondaire: 0,07% (avec un maximum de 500 EUR par opération).
<b>Frais<sup>4</sup></b>	- Service financier: gratuit auprès de Fortis Banque en Belgique et Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg. - Conservation de ces Obligations en Compte-titres Fortis Banque: gratuit.
<b>Risques principaux</b>	En cas de défaut de l'Émetteur, le détenteur d'une Obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'Obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'Émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. En outre, le marché peut s'avérer limité et peu liquide. L'investisseur qui voudrait vendre ses Obligations avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché qui pourrait être inférieur à la valeur nominale. Les investisseurs intéressés par ces Obligations ne doivent prendre la décision d'y investir qu'après s'être livrés à un examen propre et indépendant, basé sur les informations reprises dans le Prospectus et en particulier sur les informations reprises dans la section intitulée "Risk Factors".

1 Le calcul du rendement actuariel brut sur prix d'émission tient uniquement compte du prix d'émission et du taux d'intérêt; il suppose l'achat de l'Obligation sur le marché primaire et une détention jusqu'à l'échéance.

2 A charge de l'investisseur particulier.

3 Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

4 Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers pour cette opération.

## Prospectus

Le Prospectus de Base du 30 mai 2008, approuvé par la CSSF, est complété par ses suppléments du 9 septembre 2008, 3 octobre 2008, 10 octobre 2008, 10 novembre 2008, 22 décembre 2008, 6 février 2009, 2 mars 2009, 17 mars 2009 et 9 avril 2009 ainsi que par les conditions définitives du 14 avril 2009 ("Final Terms") relatives aux Obligations. Ces documents sont à disposition **aux guichets de toute agence Fortis Banque**, sur simple appel au **02 433 40 32** ou sur le site [www.fortisbanking.be/emissions](http://www.fortisbanking.be/emissions) (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

## Avertissement

Ce document est un document promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA, dont le siège social se situe Montagne du Parc, 3, B-1000 Bruxelles. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la législation relative aux offres publiques et/ou à l'admission d'instruments financiers à la négociation sur un marché. Ce document ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.